

## Nécessité d'une horloge à l'île Bourbon.

Le 7 février 1769 - Bellecombe et Crémont au ministre

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/3/13

---

---

Au quartier St Denis île de Bourbon, le 7 février 1769

M. de Bellecombe et Crémont

Demande d'une horloge  
pour le service du Roi  
et d'un horloger entretenu.

Monseigneur,

Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint un état de demande pour une horloge dont nous avons un indispensable besoin au chef-lieu. Il est bien étonnant que pendant le temps que cette île a été possédée par la Compagnie, on ne se soit jamais avisé de lui procurer une telle commodité au quartier principal. Nous vous supplions de donner vos ordres, Monseigneur, pour nous la faire parvenir cette année s'il est possible par les derniers bâtiments qui seront expédiés de France pour cette île. Nous n'avons pas besoin d'insister sur la nécessité de cette demande ; on devine aisément que le privation d'une horloge dans un chef-lieu emporte avec soi plusieurs inconvénients, mais celui surtout de ne pouvoir fixer les heures du travail pour les ouvriers blancs et les Noirs attachés au service du Roi, qui, n'étant point avertis par une horloge publique, et fort mal disciplinés d'ailleurs sous l'ancienne administration de la Compagnie, se rendaient toujours à l'ouvrage le plus tôt [*lapsus*] qu'ils pouvaient et le quittaient toujours trop tôt.

L'entretien et les réparations d'une horloge exigent un ouvrier entretenu à la solde du Roi, qui pourra être de 50 livres avec 45 livres<sup>1</sup> de blé par mois qui lui seraient délivrés des magasins du Roi. Mais il est bien essentiel qu'il soit entendu et intelligent. Cet homme, s'il était habile dans son métier, se ferait un casuel fort honnête tous les ans. Il conviendrait qu'il fut embarqué avec l'horloge sur le même bâtiment.

Nous sommes avec un profond respect

Monseigneur,

Vos très humbles et très obéissants serviteurs

Bellecombe – Crémont

\* \* \*

---

<sup>1</sup> Les livres sont ici exprimées par un symbole : le premier est celui de la monnaie, le second celui des poids.